

Consommation et modes de vie

N° 296 • ISSN 0295-9976 • Décembre 2017

PATRICIA CROUTTE, SOPHIE LAUTIÉ

Les transports, premier facteur de bruit pour les Franciliens

D'une façon générale, les Français comme l'ensemble des Européens se préoccupent en priorité de la pollution de l'air, de la pollution de l'eau et de l'impact sur la santé des produits chimiques utilisés dans les produits de tous les jours. Mais à l'échelle de leur logement et de leur quartier, c'est la pollution sonore qui les soucie le plus. L'Ile-de-France, où vivent 12 millions d'habitants, se distingue car elle est exposée à un fort niveau de nuisances sonores. En cause, un habitat concentré, une exceptionnelle densité des infrastructures de transports et des activités économiques. L'association Bruitparif, Observatoire du bruit en Ile-de-France, a confié au CRÉDOC la réalisation d'une enquête auprès des Franciliens pour caractériser la perception qu'ils ont des nuisances sonores.

Les résultats montrent que le bruit dans les transports est celui qui gêne le plus les habitants devant ceux de l'espace public, du domicile, du travail, et des loisirs. Un quart des Franciliens auraient déjà songé à déménager à cause du bruit. 4 sur 10 déclarent avoir déjà ressenti les effets du bruit sur leur santé, notamment des problèmes d'audition mais aussi de la fatigue et de l'irritabilité. Une majorité se déclare favorable à la limitation de la circulation en ville et près des habitations ainsi qu'à des sanctions contre les deux-roues qu'ils jugent particulièrement bruyants. Beaucoup souhaiteraient avoir davantage d'information sur le bruit, notamment au moment de choisir un logement.

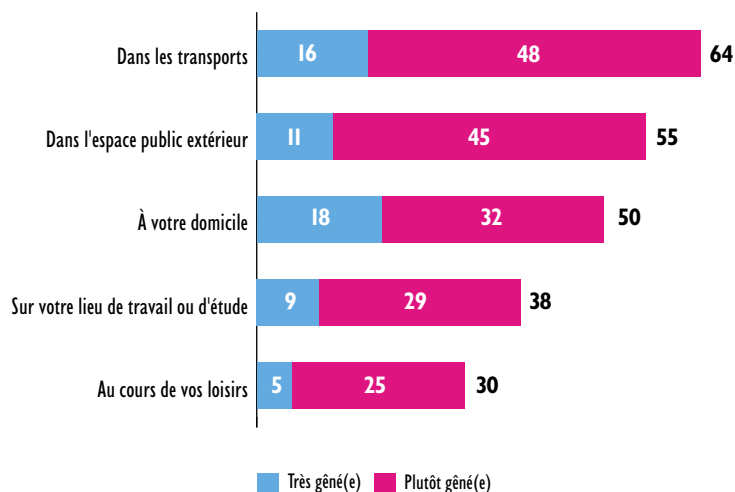
> Les transports jugés plus bruyants que l'espace public et le domicile

Trois quarts des Franciliens se déclarent préoccupés par le bruit (76 %, dont 25 % tout à fait préoccupés et 51 % plutôt préoccupés) ; un Francilien sur trois considère même que le bruit est un inconvénient majeur au fait de résider en Ile-de-France. Si ce sentiment n'est pas une surprise, la prégnance des nuisances sonores dans le contexte des transports était moins attendue.

Les transports arrivent en effet en tête des situations où le bruit s'avère particulièrement gênant : 64% des Franciliens en font état devant les bruits de l'espace extérieur et le bruit au domicile. Tous les groupes de population s'en plaignent. Les transports en commun (que 48 % des personnes interrogées disent utiliser principalement) sont particulièrement décriés. La densité du réseau et sa fréquentation intensive expliquent en partie cette situation. Les plaintes sont élevées dans les RER (57 % des uti-

LES TRANSPORTS, PREMIER FACTEUR DE BRUIT POUR LES FRANCILIENS

Dans quels contextes vous sentez-vous gêné(e) par le bruit... ? (en %)



Champ : ensemble de la population de l'Île-de-France.
Source : étude CRÉDOC pour Bruitparif, 2016.

lisateurs) et dans les trains de banlieue (52 %). À l'inverse, seuls 21 % des utilisateurs de voiture ou de deux-roues motorisés se disent gênés par les nuisances sonores.

> Augmentation du bruit ressentie dans l'espace public

Globalement, près de huit Franciliens sur dix se disent plutôt satisfaits de l'endroit où ils habitent, de leur quartier. Mais si la présence de services et d'équipements publics ou encore d'espaces verts à proximité est louée, la qualité de l'environnement sur le plan du bruit et de l'air est beaucoup moins appréciée. Deuxième facteur de gêne après les transports, le bruit dans l'espace public est beaucoup plus souvent dénoncé au sein de l'agglomération parisienne, dans la partie la plus urbanisée d'Île-de-France. Les plus âgés y sont plus sensibles.

Plus d'une personne sur trois pointe une dégradation de la situation au cours des dernières années, l'imputant au premier chef à l'augmentation du trafic routier ou aux modifications qui l'impactent comme les travaux ou les changements de circulation.

> Bruits au domicile : une personne sur quatre tentée de déménager

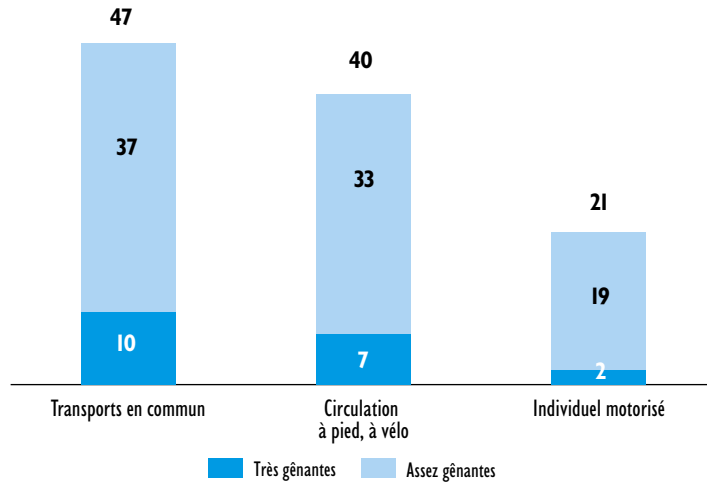
Les sources des bruits entendus au domicile sont multiples : une part provient de l'immeuble lui-même et de ses résidents, une autre vient du milieu extérieur. La gêne est plus faible en habitat individuel qu'en habitat collectif ; elle est particulièrement ressentie dans les logements sociaux.

D'une façon générale, la gêne ressentie à domicile culmine à Paris (62 %) et diminue lorsqu'on s'éloigne du centre de l'agglomération. Il peut y avoir des exceptions, comme dans le Val-d'Oise où 58 % des habitants se disent gênés par le survol par des avions, y compris la nuit.

Les bruits les plus gênants perçus à domicile émanent, quasiment à égalité,

LE BRUIT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN PARTICULIÈREMENT DÉNONCÉ

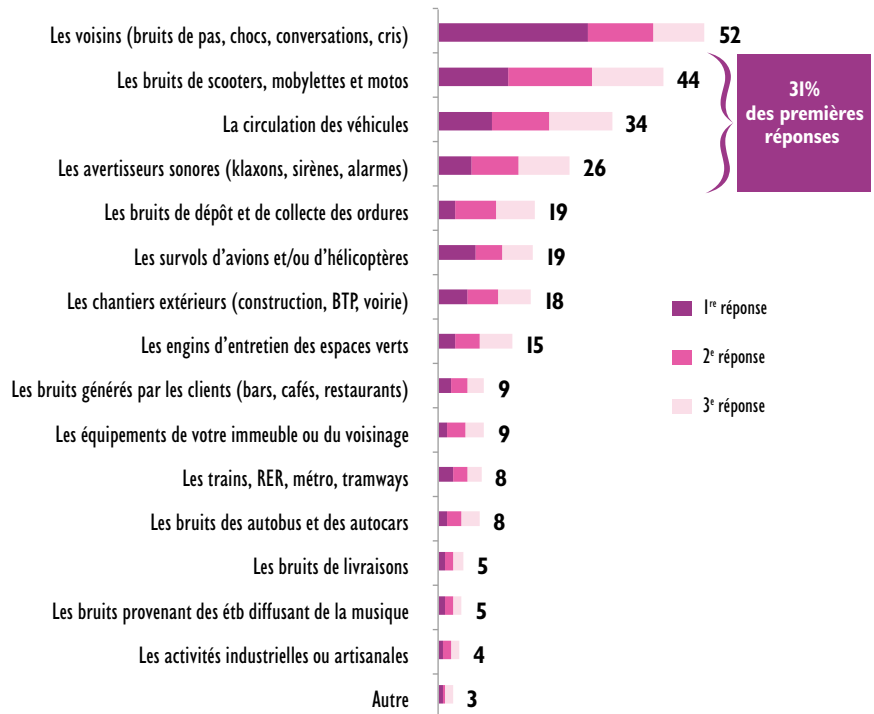
Au cours de vos déplacements à l'aide de ce moyen de transport, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous ? (en %)



Champ : ensemble de la population de l'Île-de-France.
Source : étude CRÉDOC pour Bruitparif, 2016.

LES VOISINS ET LA CIRCULATION, PREMIÈRES CAUSES DE BRUIT AU DOMICILE

Au cours des 12 derniers mois, à votre domicile, quelles sont les trois sources de bruit et de nuisances sonores qui vous ont le plus gêné ? (en %)



Champ : ensemble de la population de l'Île-de-France.
Source : étude CRÉDOC pour Bruitparif, 2016.

des voisins (essentiellement des bruits liés aux comportements, mais aussi aux équipements) et de la circulation ; les

deux-roues motorisés sont mentionnés en premier, devant les autres véhicules, les avertisseurs sonores et les cars et

autobus. 7 % des répondants citent comme gêne principale les aéronefs (24 % dans le Val-d'Oise) et 6 % les bruits de chantiers (travaux publics, construction, voirie).

Les conséquences des nuisances sonores subies à domicile sont importantes et souvent pénibles. Un tiers des Franciliens se disent tendus et irritables à cause du bruit à la maison, et un quart affirment avoir songé à déménager à cause du bruit qu'ils entendent chez eux.

Les conflits entre voisins ne sont pas rares. Trois Franciliens sur dix ont réglé ce problème à l'amiable mais 16 % ont déjà fait appel aux forces de l'ordre et 3 % auraient même porté l'affaire en justice. Pour atténuer les nuisances au domicile, un quart des personnes résidant en Ile-de-France a déjà utilisé des bouchons d'oreilles, 16 % ont fait réaliser des travaux d'isolation phonique, 7 % ont modifié l'usage des pièces en fonction du bruit.

Les bruits des lieux festifs touchent aussi les personnes habitant à proximité : terrasses et abords des cafés et restaurants, des salles de spectacle, zones aménagées sur les berges, etc.

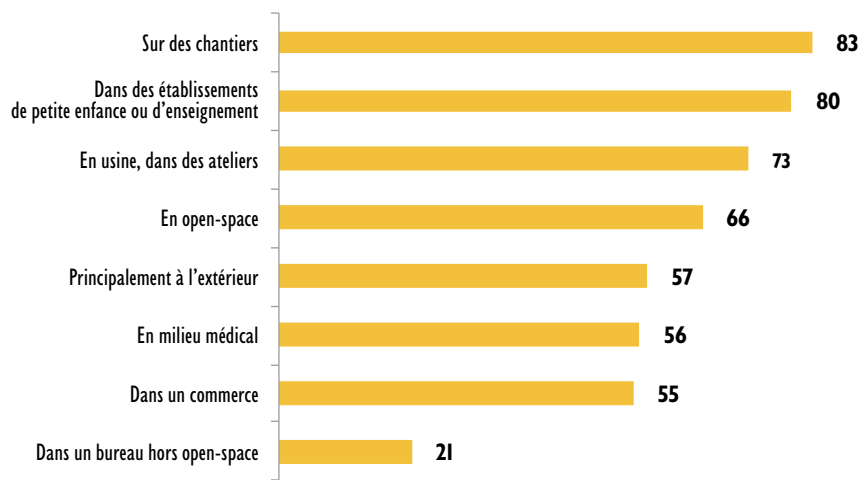
> Le bruit au travail dénoncé par un actif sur deux

Parmi les Franciliens occupant un emploi, un sur deux (52 %) juge son milieu professionnel bruyant, presque autant se disent gênés (46 %). Les lieux de travail les plus bruyants sont les chantiers (83 %), les établissements de petite enfance ou d'enseignement (80 %) ainsi que les usines et les ateliers (73 %). Le bureau paysager est jugé beaucoup plus bruyant (66 %) que les autres (21 %).

Engendrant difficultés de concentration, stress et fatigue, le bruit au travail aurait un impact non négligeable sur la productivité. C'est d'autant plus préoccupant que les médecins du travail ne semblent pas accorder au dépistage auditif autant d'attention qu'au dépistage visuel, proposé de façon quasiment systématique aux salariés.

LA MOITIÉ DES ACTIFS FRANCILIENS JUGENT LEUR MILIEU PROFESSIONNEL BRUYANT

Jugez-vous votre milieu professionnel bruyant ? (en %)



Champ : ensemble de la population de l'Île-de-France en emploi.

Source : étude CRÉDOC pour Bruitparif, 2016.

> Loisirs choisis, volume sonore subi

Les nuisances sonores ressenties lors des loisirs sont particulières dans le sens où elles sont, *a priori*, consenties par la personne qui s'y adonne. Mais force est de constater qu'une proportion importante des personnes qui fréquentent les discothèques, qui se rendent au concert, dans des salles de sport ou au cinéma se plaignent des niveaux de bruit qu'ils ne peuvent maîtriser et qu'ils jugent « trop forts au point d'être inconfortables » : c'est le cas de deux Franciliens sur trois fréquentant les discothèques, d'une personne sur trois allant au concert (que ce soit en salle ou en plein air), d'une sur quatre dans les salles de sport ou les piscines et une sur cinq dans les salles de cinéma.

Conséquences : plus d'un Francilien sur deux (55 %) est ou a été affecté par des gênes de l'audition après la pratique d'un loisir bruyant. 44 % déclarent des acouphènes, des sifflements ou des bourdonnements (dont 11 % toujours en cours) ; 30 % une perte auditive ou la sensation de coton dans les oreilles (8 % toujours en cours) et 19 % une hyperacousie ou intolérance au bruit (dont 7 % toujours en cours).

L'utilisation accrue des baladeurs, qui n'est pas sans risque sur la santé, est très répandue. Près de la moitié des utilisateurs d'appareils portatifs les utilisent entre une et trois heures par jour, et il leur arrive dans un cas sur deux de garder les écouteurs en s'endormant. Selon les spécialistes, la conscience des risques et les précautions à prendre restent bien trop rares. Les jeunes Franciliens sont particulièrement désinvoltes : 40 % écoutent sur baladeur de la musique forte ou très forte (contre 10 % des pratiquants en moyenne).

> Haro sur les deux roues

Logiquement, réduire les nuisances sonores provoquées par les transports est une évidence pour 87 % des Franciliens. Un sur trois juge même qu'il est « très important » de le faire. Mais seule une personne sur cinq propose des solutions concrètes. Parmi elles, 46 % préconisent l'utilisation de véhicules hybrides ou électriques, tandis que 19 % pensent qu'il faudrait en priorité construire des murs antibruit.

Quand on leur suggère des actions visant à réduire le bruit du trafic routier, les Franciliens sont nombreux à en accepter le principe. Ainsi, ●●●

87 % sont favorables aux contrôles et sanctions concernant les deux-roues motorisés bruyants : c'est l'action qui recueille le niveau d'assentiment le plus élevé. Deux personnes sur trois (65 %) sont favorables à ce qu'on réserve, dans les centres villes, des zones sans voiture. 59 % apprécieraient une limitation de la vitesse aux abords des habitations et des établissements de santé, 53 % dans les centres villes et aux abords des écoles. C'est l'instauration de « dimanche sans voiture » qui clôt le classement, 43 % des personnes interrogées s'y déclarent favorables.

Le renforcement des contrôles et des sanctions contre les deux-roues motorisés est l'option la plus populaire. Ce mode de transport n'est revendiqué comme mode principal que par 2 % des répondants : il est donc assez facile d'accepter le principe d'un contrôle renforcé car on a peu de chances d'être soi-même concerné.

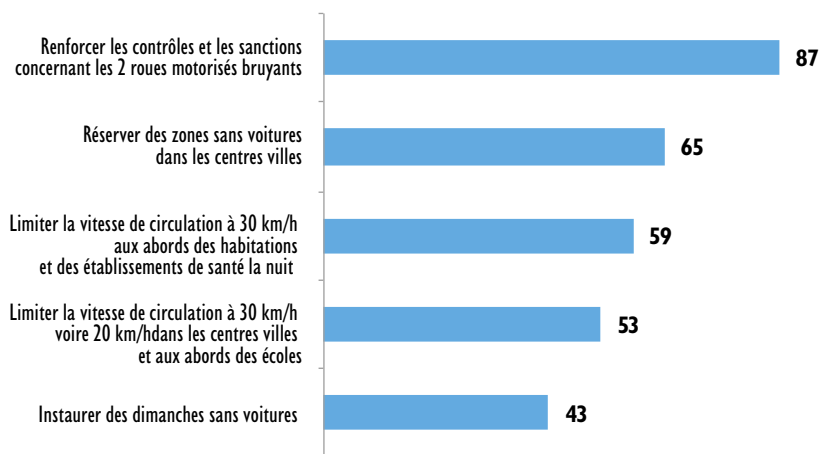
Les mesures concernant l'ensemble de la circulation routière reçoivent un accueil plus réservé de la part de ceux qui se déplacent habituellement avec un véhicule motorisé individuel.

> S'informer sur le bruit avant d'emménager

Trois Franciliens sur quatre (74 %) aimeraient disposer de davantage d'information sur le bruit dans leur commune. Le bruit dans le quartier où l'on réside est un sujet dont on se préoccupe peu avant d'emménager, mais qu'on regrette ensuite d'avoir négligé. Seule une personne sur six (17 %) s'est renseignée avant d'emménager sur les nuisances sonores du quartier, et une personne sur quatre n'aurait peut-être

LES CONTRÔLES ET SANCTIONS À L'ENDROIT DES DEUX ROUES SONT PLÉBISCITÉS

Pour chacune des actions suivantes destinées à réduire le bruit du trafic routier, êtes-vous favorable à sa mise en place ? (en %)



Champ : ensemble de la population de l'Île-de-France.

Source : étude CRÉDOC pour Bruitparif, 2016.

pas emménagé dans le quartier si elle avait, au préalable, été avertie de cette situation (24 %).

De la même façon, les Franciliens n'ont accordé à l'environnement sonore propre au logement qu'une importance très relative (20 % y ont beaucoup prêté attention). La salubrité est scrutée avec trois fois plus d'intérêt (58 %), tandis que l'ensoleillement et la vue sont examinés deux fois plus souvent avec beaucoup d'attention.

Pourtant, face aux effets sur la santé, il serait temps d'accorder au bruit l'importance qu'il mérite. 4 personnes sur 10 qui résident en Ile-de-France disent avoir déjà ressenti les effets du bruit sur leur santé : les ouvriers (50 %), les commerçants et artisans (49 %) ou encore les membres des professions intermédiaires (46 %) sont les plus concernés. Fatigue (29 %) et irritabilité (28 %) sont les effets du bruit sur la santé les plus fréquemment évoqués. ■

L'ENQUÊTE DU CRÉDOC

Cette analyse s'appuie sur une enquête réalisée auprès de 3 046 personnes âgées de 15 ans et plus, résidant en Ile-de-France, qui faisaient partie d'un panel d'internautes. Elles ont été interrogées, en ligne, lors de deux vagues distinctes : au printemps 2016 (1 500 personnes) et en hiver 2016 (1 546 personnes). Chacun des deux échantillons a été bâti en fonction des quotas suivants : département de résidence, sexe, âge (en 5 tranches), catégorie socio-professionnelle, type d'habitat (individuel ou collectif). Un redressement a été effectué pour que chaque échantillon interrogé corresponde parfaitement à l'échantillon théorique. Les deux fichiers de données ont, ensuite, été fusionnés pour constituer une base unique de résultats exploitables.

Il s'avère que les principaux résultats (gêne, sensibilité, effets ou origine du bruit ...) ne sont que peu sensibles à la saisonnalité du recueil.

Pour en savoir plus

- > *Le Francilophone*, n° 23, lettre d'information de Bruitparif, juin 2017.
- > Opinions et pratiques environnementales des Français en 2014, CGDD, *Chiffres et statistiques*, n° 264, avril 2015.
- > Analyse bibliographique des travaux français et européens sur le coût social des pollutions sonores, étude menée pour le Conseil national du bruit et l'ADEME, juin 2016.